L'Education pour les Populations Rurales (EPR) dans le cadre d'une approche à la sécurité alimentaire fondée sur le droits de l'homme: Une perspective participative dans la lutte contre la pauvreté

Vers les Objectifs du Développement du Millénaire :
Perspectives partagées sur l'idée d'un partenariat global

Réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire et souveraineté alimentaire dans les politiques de développement rural durable : Mise au point de l'éducation pour les populations rurales.

Communication de Pierre DEBOUVRY

Sommaire

1) **En guise d'introduction**
2) **Rappel de quelques données du contexte démographique**
3) **. Un impératif besoin de Refondation de l'offre de formation agricole**
4) **. Les difficultés rencontrées**
5) **. Conclusion**

1 En guise d'introduction

- Adoptée lors du *Sommet du Millénaire* en septembre 2000 par les dirigeants du monde entier, la *Déclaration du Millénaire* fixe huit objectifs concrets pour faire progresser le développement et réduire la pauvreté d'ici 2015.Ces objectifs sont :
    1. **Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim :**
    2. **Réaliser l'éducation primaire universelle :**
    3. Réaliser l'égalité des sexes.
    4. Réduire des deux tiers la mortalité des enfants de moins de cinq ans :
    5. Réduire de trois quart la mortalité maternelle.
    6. Inverser la tendance en matière de propagation VIH sida et du paludisme.
    7. **Réaliser un développement durable et assurer la viabilité de l'environnement**.
    8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.
- Le thème de l'atelier couvre trois de ses objectifs : le premier, le second et le septième
    - Le premier vise à réduire la moitié de la proportion de la population vivant avec moins d'un dollar par jour et à réduire de moitié la population souffrant de la faim.
    - Le second vise à donner à tous les enfants garçons et filles les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.
    - Le septième vise à intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales, à inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales et, à réduire de moitié le pourcentage de la population privée d'un accès régulier à l'eau potable.
- Il convient de constater, par rapport au thème «de *Politique développement rural durable* » de l'atelier, l'absence de référence spécifique au monde rural.
- Dans le cas spécifique de l'Afrique subsaharienne, terrain de référence de cette communication, il faut reconnaître que les résultats atteints demeurent mitigés :
    - Si l'on enregistre un certain recul de la pauvreté en milieu urbain, elle s'accroît en milieu rural où se concentrent la majorité des « *pauvres* » et « *extrêmement pauvres* ».
    - Si l'on enregistre un net progrès sur la progression des effectifs admis dans le primaire (9 enfants sur 10), l'école africaine peine à relever le défi de la qualité : sur 100 élèves seuls 60 parviennent à terminer leur cycle primaire et surtout, à peine 30 maîtrisent réellement

les apprentissages fondamentaux au terme de ce cycle[1]

- Si l'Afrique a accompli de gros progrès dans l'amélioration des politiques et programmes forestiers, il faut enregistrer une perte nette annuelle de 4 millions d'hectares de forêts entre 2000 et 2005 essentiellement dues à la conversion de superficie boisée en terres agricoles[2]

2) Rappel de quelques données du contexte démographique[3]

➢ Nous vivons dans un monde connaissant des évolutions démographiques fortes et rapides générant des transformations profondes bouleversant l'ordre établi.

- La population mondiale devrait passer de 6 milliards en l'an 2000 à environ 9 milliards en 2050.

Évolution de la population mondiale(1950-2050)

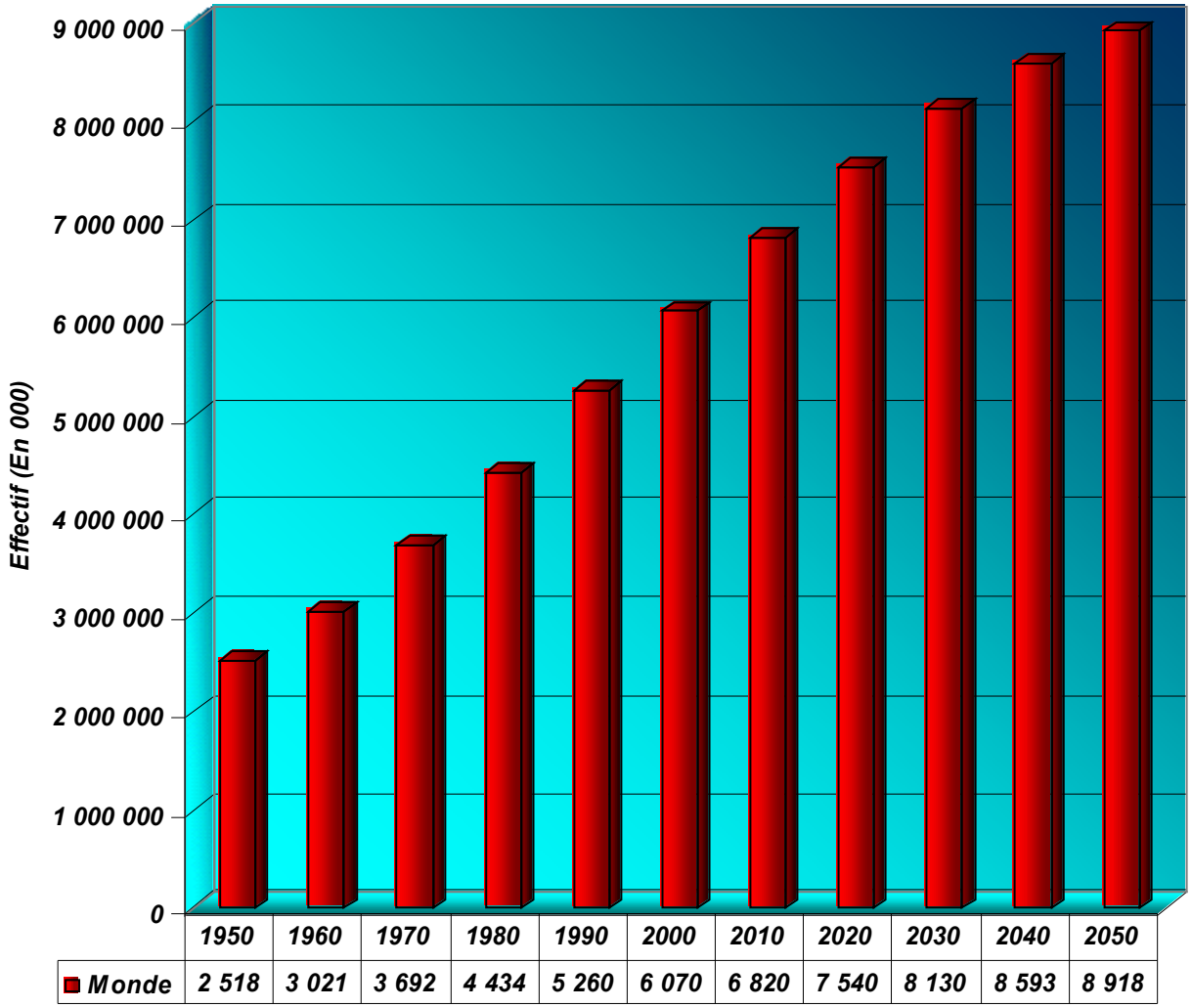

	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2020	2030	2040	2050
Monde	2 518	3 021	3 692	4 434	5 260	6 070	6 820	7 540	8 130	8 593	8 918

[1] Source : sixième biennale de l'éducation en Afrique ; Libreville 01 avril 2006
[2] FAO : 15e session de la commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique ; Maputo 01 avril 2006.
[3] Toutes les données chiffrées de ce chapitre proviennent des banques de données FAO et PNUD.

- Cette croissance démographique est très variable selon les continents.

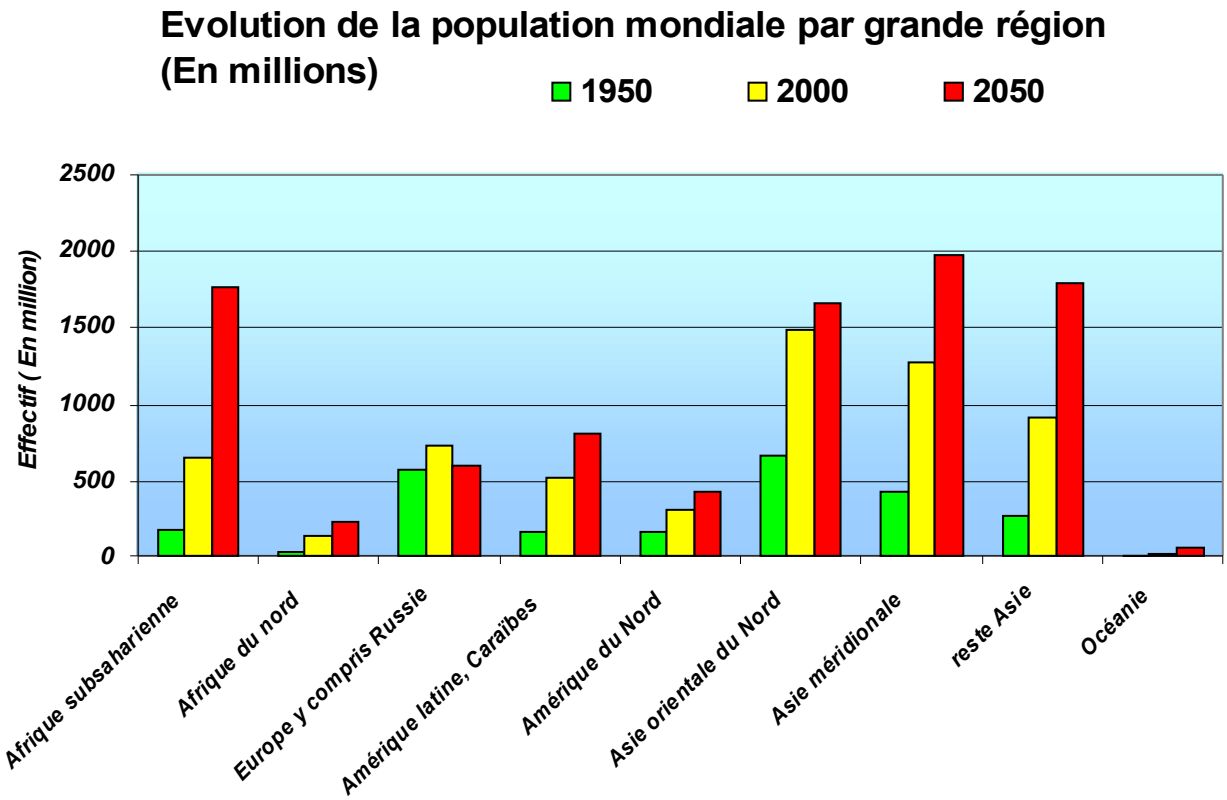

- La population des actuels pays développés stagne tandis que celle des pays les moins développés connaît une forte progression.

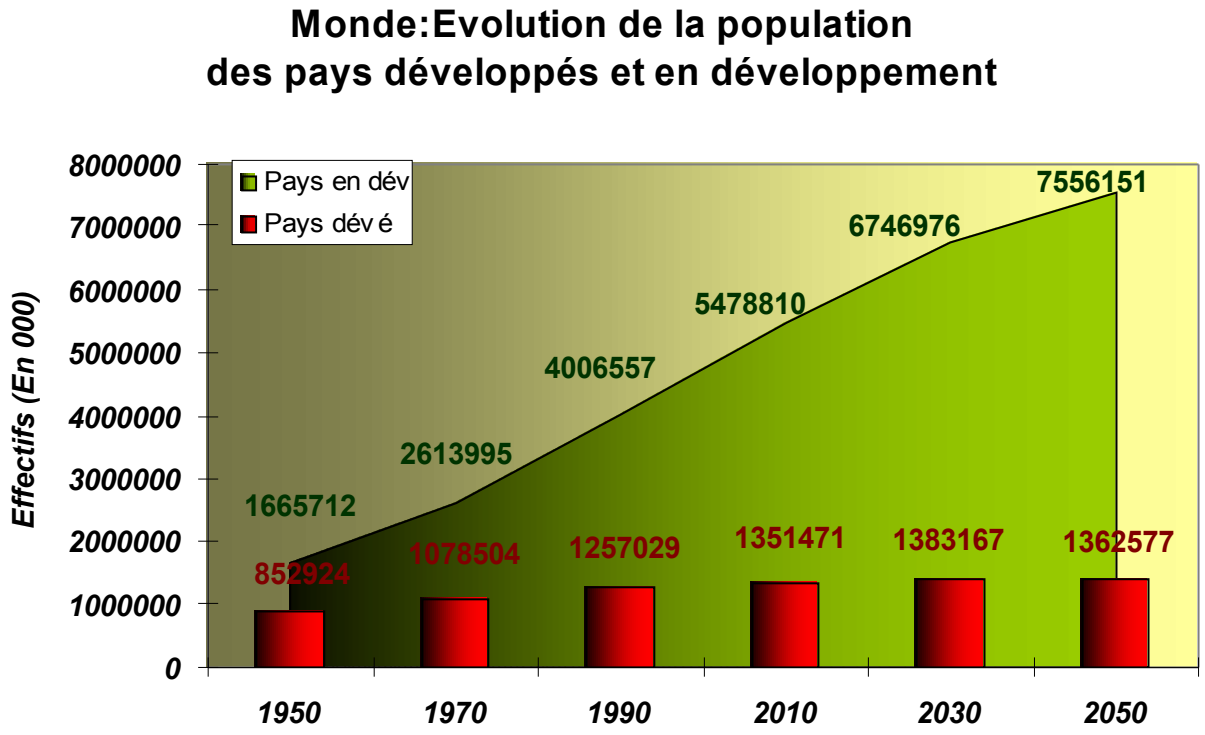

- Un monde où la majorité de la population vivra en ville.

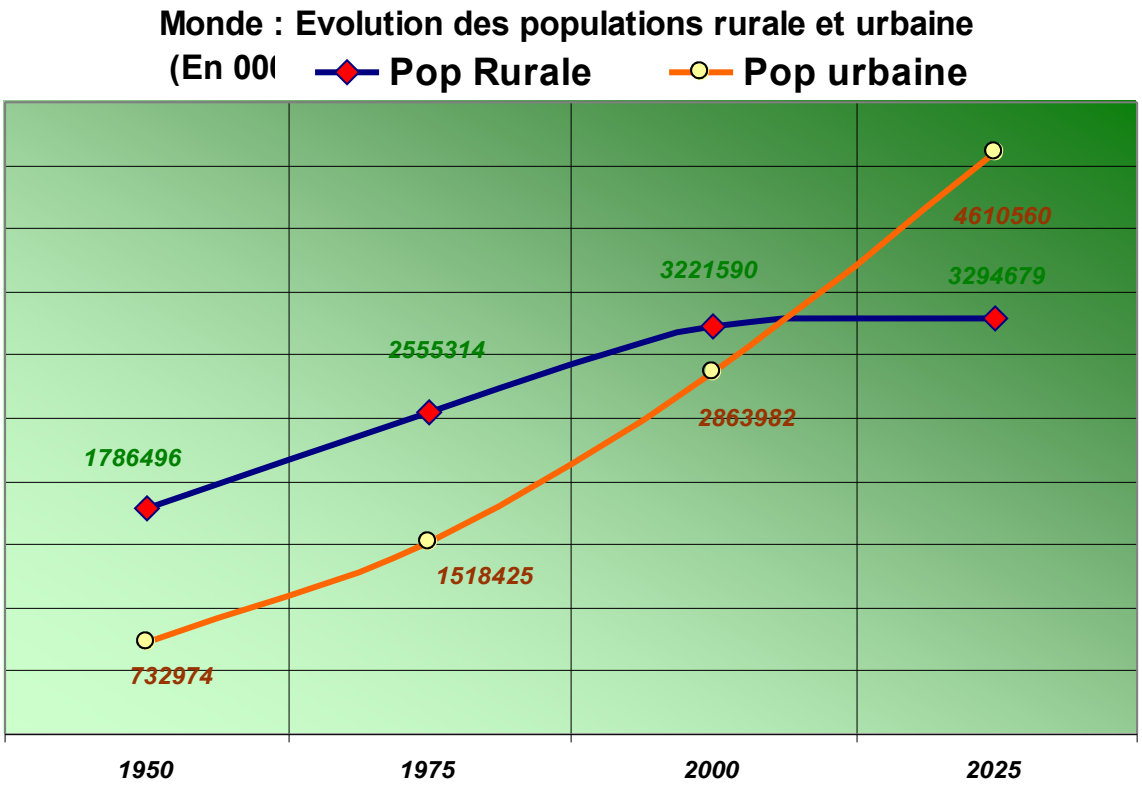

- Deux continents à forte population rurale

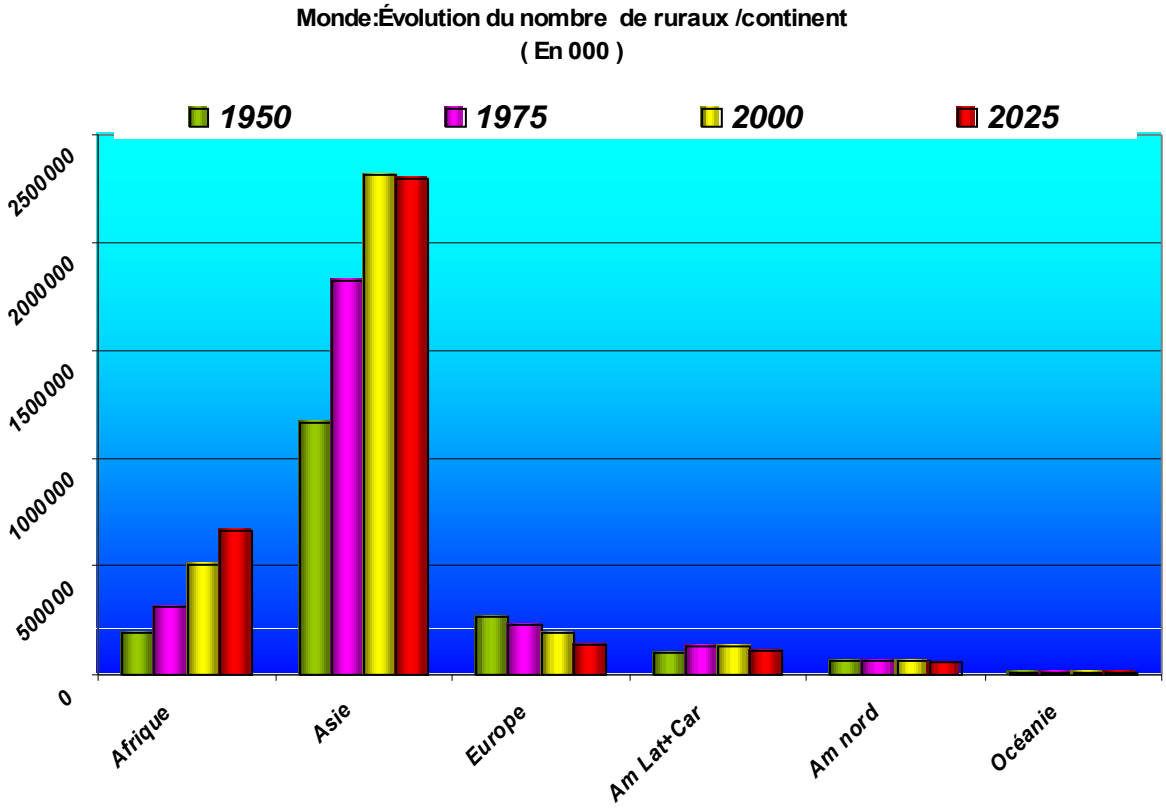

- Une population rurale à très forte majorité agricole

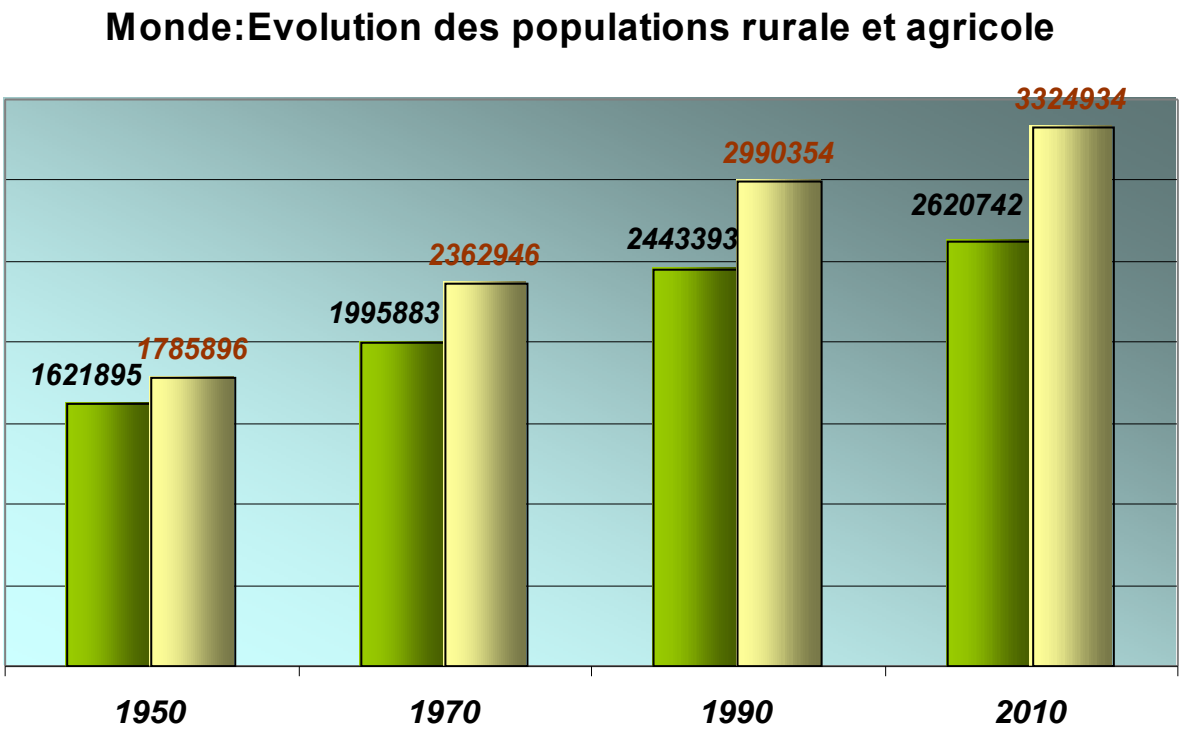

- Un fort accroissement des besoins quantitatifs en éducation primaire, plus particulièrement sur l'Afrique et l'Asie.

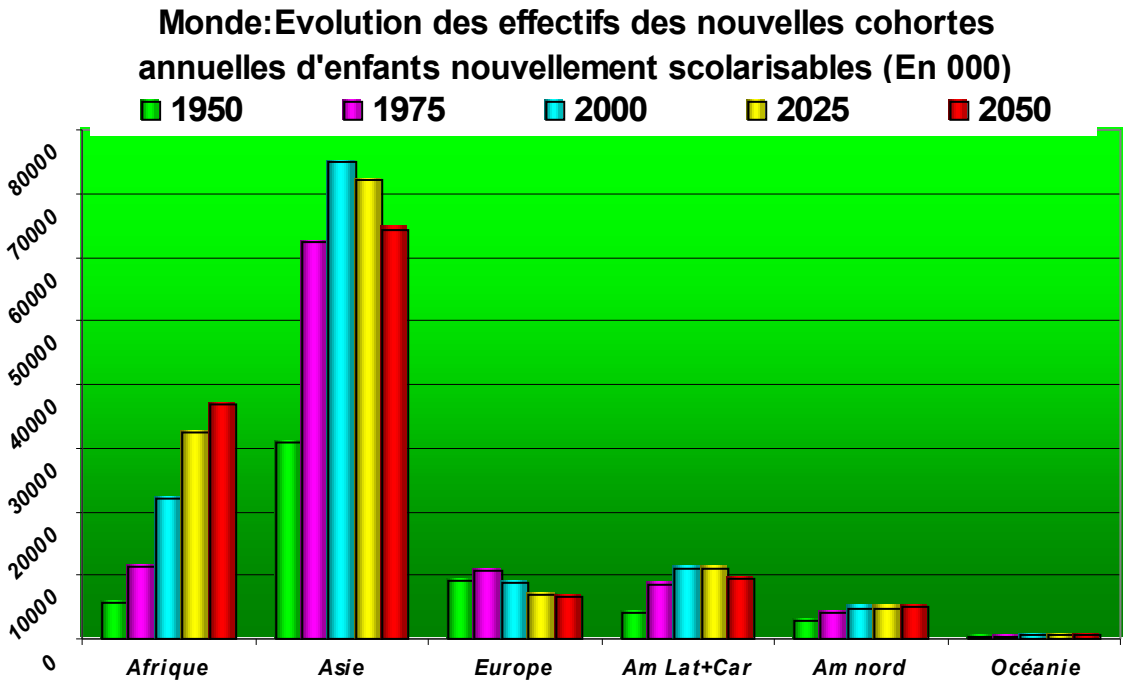

- Un fort besoin de création d'emplois et d'auto emplois

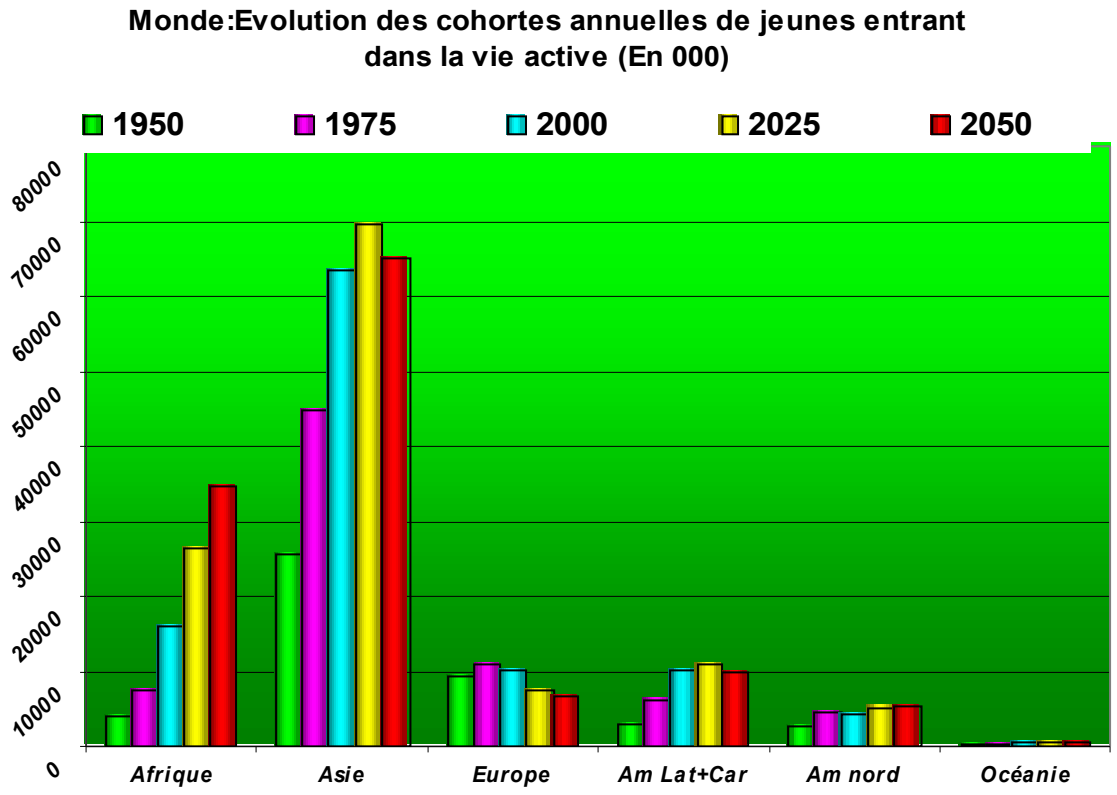

- Un gonflement des effectifs de population active plus particulièrement sur l'Afrique et l'Asie.

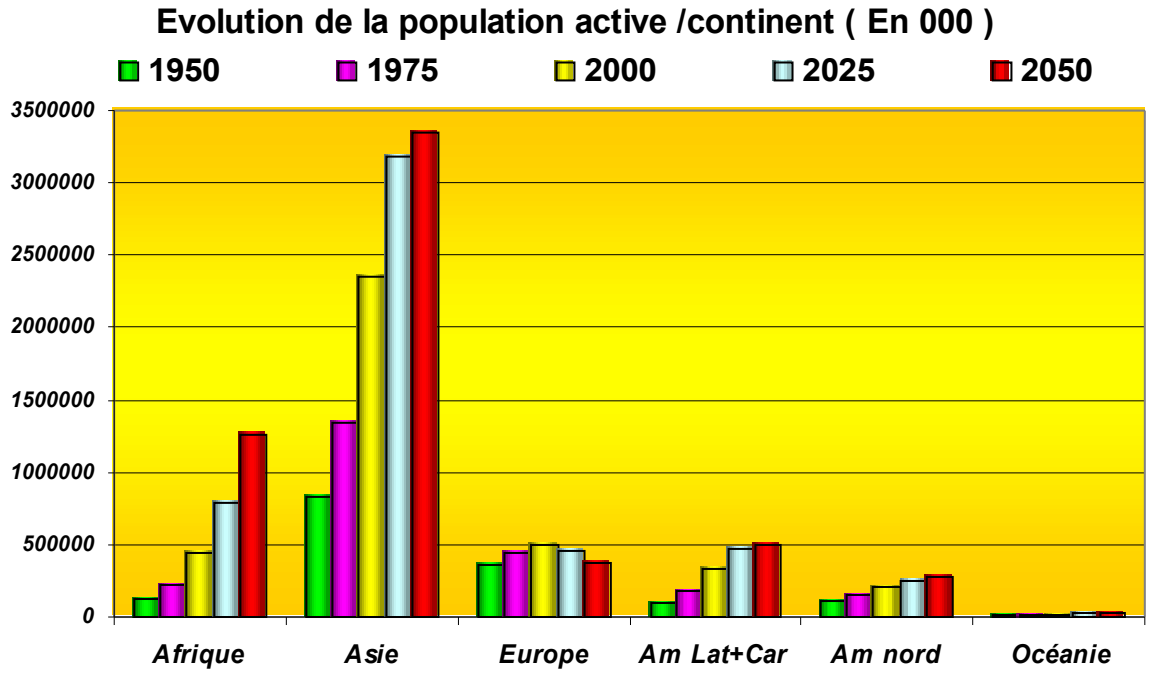

➢ Dans le cas spécifique de l'Afrique subsaharienne confrontée aux conséquences de sa transition démographique tardive et intense, ces différentes données chiffrées ne peuvent pas être ignorées car elles génèrent des transformations structurelles profondes

indépendantes des aléas conjoncturels. Dans la plupart des pays la population totale double chaque 25-30 ans, la population urbaine double chaque 10 ans, les effectifs des nouvelles cohortes annuelles à intégrer dans l'éducation primaire doublent tous les 20 - 25 ans, les effectifs des nouvelles générations devant annuellement s'intégrer dans la vie professionnelle doublent au même rythme. La population totale aura plus que décuplée en un siècle et le passage d'une population à forte dominante rurale à une population à dominante urbaine ne se fera en moins de 50 ans.

3) Un impératif besoin de Refondation de l'offre de formation agricole

- Dans ce contexte de mutation rapide, la question de l'adaptation des ressources humaines aux évolutions en cours et de leur préparation à une participation active à *« la vie de la Cité »* constitue de toute évidence un objectif stratégique majeur. Représentant, selon les pays, plus de 50 % de la population et, 60 à 85 % des emplois / auto emplois, le secteur agricole et rural devrait faire l'objet d'une attention particulière. Si les programmes « *Éducation pour tous* » tentent de corriger avec un succès mitigé la question de l'accès de l'ensemble des enfants ruraux à l'école primaire, il n'en est pas de même pour les formations agricoles et rurales.
- Au niveau de l'**offre de formation**, durant les 25 années qui ont suivi les Indépendances, le développement agricole et rural fut totalement centré sur la construction des nouveaux États. Pour ce faire, furent mis en place :
  - Des <u>écoles d'ingénieurs et de techniciens</u> pour former les futurs fonctionnaires de l'État.
  - Des <u>sociétés de développement</u> encadrant les paysans pour accroître le volume et la qualité des produits d'exportation, générateurs de devises nécessaires à l'État.

Au cours de la décennie 80, ce dispositif fut totalement remis en cause :

- Les écoles, suite à l'arrêt des recrutements de fonctionnaires furent *« mises en veilleuse »*. Ultérieurement, après défonctionnarisation officielles de leurs débouchés, elles furent rouvertes en donnant la priorité aux écoles d'ingénieurs. Les écoles de techniciens, confrontées à un grave problème de débouchés, furent selon les pays plus ou moins relancés.
- Les sociétés de développement furent démantelées, tandis que se mettaient en place de vastes « *Programmes Nationaux de Vulgarisation Agricole* » avec l'appui de la Banque Mondiale.
- Favoriser par les politiques de désengagement de l'État et de construction de la société civile, les *organisations non gouvernementales* (O.N.G.) et les *programmes de professionnalisation* apparurent.

Ce redéploiement ne s'est pas fait de manière harmonieuse. Aujourd'hui, les dispositifs de formation sont cloisonnés, déséquilibrés et inadaptés quantitativement et qualitativement :

- Les écoles d'ingénieurs ont été rattachées à l'enseignement supérieur et tournent à plein régime mais leur efficacité externe est très moyenne, voire médiocre.
- Les écoles de techniciens connaissent un grave problème d'efficacité externe. De ce fait, elles tournent avec des effectifs minimums générant une très mauvaise efficacité interne.
- Le secteur privé connaît généralement une très mauvaise efficacité interne (de nombreux centres connaissent une activité très ralentie) et recrute selon ses financements dans le vaste vivier du monde rural.
- En termes de flux aujourd'hui, pour 1 ingénieur agronome formé, les dispositifs nationaux (tous secteurs confondus) produisent de 0,5 à 0,9 techniciens et forment

moins de 10 producteurs. On est très loin des ratios de références habituelles prévoyant un doublement des effectifs à chaque niveau (par exemple : IA : 1 ; Master : 2 ; BTS : 4 ; BTA : 8 ; CAP : 20 ; formation professionnelle de base : 80 à 150)

- D'une manière générale, l'ensemble de ces opérateurs n'a aucune vision globale du futur du secteur agricole et rural et du rôle qu'il pourrait y jouer. Chacun agit en fonction des besoins de sa structure sans aucun souci du développement global et harmonieux du capital humain du secteur agricole. De fait, face à cette offre de formation on peut constater depuis les années 95, la **demande** quantitative de formation n'est pas du tout satisfaite :
  - Le nombre de chefs d'unité paysanne ayant reçu une formation professionnelle est infime au niveau de chaque pays (quelques centaines, au mieux quelques milliers/ an face à des centaines de milliers, voire à plus d'un million). La quasi-totalité n'a pour toute formation que l'apprentissage familial transmettant un savoir adapté aux anciennes conditions de densité et d'urbanisation mais, ne préparant pas en fonction d'un futur en pleine mutation. Sachant que pour avoir un impact significatif sur l'ensemble du secteur il faut atteindre rapidement une masse critique estimée au tiers des producteurs, l'on peut considérer que l'actuel dispositif à une efficacité externe des plus limitée sur l'ensemble de la profession.
  - Les effectifs de l'administration agricole, durement touchés par les déflations et le non recrutement, sont vieillissants et vont connaître un rapide laminage par les départs à la retraite (plus de 50 % dans les 5 à 10 prochaines années). Aucune réflexion n'est actuellement conduite au sein des établissements du supérieur et du technique pour s'adapter quantitativement et qualitativement à cette inéluctable demande.

- Point n'est besoin d'un long discours pour conclure à la **nécessité de refonder les dispositifs nationaux de formation agricole et rurale** en les recentrant sur les besoins de l'ensemble du secteur (notamment des producteurs) et non du seul État en veillant au respect des principes d'équité et d'efficacité et, à l'équilibrage des flux inter catégoriel sur la base de ratios à déterminer.

4) Les difficultés rencontrées

En règle générale la démonstration d'un impératif besoin d'ajustement quantitatif des dispositifs, fondée sur les projections démographiques, est admise sans difficulté. Il en est de même sur la nécessité de l'adaptation des contenus de formation aux évolutions d'un contexte national et international en pleine mutation. Pourtant il faut reconnaître ,15 ans après le début de cette démarche, l'existence de nombreux obstacles pouvant être regroupés sous cinq rubriques :

- **Les phénomènes classiques de résistance au changement**.

Sous cette rubrique nous identifions des résistances telles que :

- L'approche quantitative fondée sur le nombre des familles paysannes et les principes d'équité et d'efficacité, est souvent jugée trop technocratique par les opérateurs de formation plus habituée aux approches qualitatives et pédagogiques.
- Les effectifs à prendre en compte sont en dehors de toutes les normes en place. Ils rebutent et entraînent des réactions d'enfermement et de rejet.
- Le financement d'une telle Refondation dépasse totalement les budgets nationaux et/ou les dons des coopérations bilatérales et des organismes caritatifs. De ce fait, la réalité des évolutions démographiques est gommée par « *l'irréalisme des sommes envisagées* ».

- Le financement d'une telle Refondation passe nécessairement par son inscription dans un ou des grands programmes nationaux de longue durée promus avec, notamment, l'appui de la Banque Mondiale. Ce qui signifie un faisceau de contraintes contraires à l'univers du secteur privé, plus particulièrement du monde des O.N.G.
- Au niveau des administrations exsangues et façonnées par les restrictions budgétaires, la conception et la conduite d'un tel bouleversement fait peur et entraîne une certaine passivité.
- Le fort taux d'analphabétisme des ruraux et l'absence de formation professionnelle post primaire constituent d'autres obstacles présentés par les opérateurs de formation.

➢ **Les carences conceptuelles initiales**.

Il faut reconnaître que jusque dans les années 95, les seules démarches qui prévalaient étaient celles relevant de *l'ingénierie de formation*. Elles répondaient au bilan diagnostic habituel de *l'inadaptation des contenus de formation aux besoins de formation*. L'émergence dans ce paysage pédagogique d'une analyse quantitative mettant en évidence le sous dimensionnement et les déséquilibres des dispositifs en place, prenait de cours les opérateurs techniques traditionnels dont bon nombre opta pour une résistance passive. Au-delà de ces réactions d'autodéfense, il fallut très vite admettre qu'il n'existait aucune référence conceptuelle en matière **d'ingénierie de dispositif de formation agricole et rurale** et, qu'il convenait de construire de toutes pièces une méthodologie de référence pour pouvoir conduire les Refondation envisagées. Actuellement, quelques groupes travaillent sur cette thématique. Tous se basent sur cinq fondements :

- Nécessité absolue de s'inscrire dans le respect des démarches d'élaboration des programmes financés par les grands bailleurs de fond (échéance, format, etc.)
- Nécessité de conduire, dans le respect des règles précitées, une triple démarche concomitante et synergique : ingénierie de projet, ingénierie sociale et ingénierie de formation.
- Nécessité de décloisonner le dispositif et de faciliter la construction par les différents opérateurs d'une nécessaire vision commune du secteur agricole et rural à 30 ans.
- Nécessité de concevoir des appareils capables de s'adapter aux évolutions quantitatives et qualitatives des demandes et besoins par la mise en place de dispositifs assurant (i) l'interface de l'offre et de la demande et (ii) le suivi évaluation pour mesurer les performances du dispositif sur la base des principes de l'équité et de l'efficacité.
- Priorité à la formation de cadres nationaux en charge de ce sous secteur en les associant, dès à présent, au processus de construction conceptuelle en cours.

➢ **La dimension sociétale de la démarche**.

- Si l'agriculture est un secteur économique, elle est aussi un univers social ou chacune des unités paysannes est un lieu où le responsable travaille comme un manoeuvre, fait ses comptes et ses plans à la fois comme chef d'outil de production et chef de famille. Face à cette réalité le secteur agricole met en jeu à la fois des hommes, des produits vitaux, et des terroirs. De ce fait, il couvre une série de domaines essentiels pour État :
    - La sécurité alimentaire,
    - La production de produits générateurs de devises,
    - La gestion de l'espace national,
    - La gestion des ressources naturelles,
    - Le développement économique et social de la majorité de la population

De fait, une politique agricole est à la fois une politique de sécurité alimentaire et de développement économique et social d'une grande partie de la population. Elle nécessite la reconnaissance explicite de deux démarches prenant en compte l'immense diversité des milieux, des situations sociales, des besoins, des croyances et des cultures :

- **Démarche privilégiant la production marchande** dans le respect de la nature.
- **Démarche d'accompagnement des populations paysannes** souvent innombrables, dans leur recherche du travail, d'un meilleur cadre de vie, de la production dont elles ont besoin pour vivre.

Loin d'être contradictoire ces deux approches sont nécessaires, symétriques et complémentaires. L'une et l'autre se décline et génère une infinie variété d'équilibres entre les fonctions économiques et sociaux spatiales.

Traitant de la délicate question du développement du capital humain du secteur agricole et rural, la formation revêt de ce fait une dimension politique incontestable notamment par sa dimension sociétale. Cette dimension peut être difficilement abordée avec les seuls partenaires travaillant sur ce sous secteur.

- **La survalorisation de la portée de la formation.**

La Refondation d'un dispositif éducatif agricole et rural repose nécessairement sur la construction d'une vision commune à tous les groupes d'acteurs de leur secteur à moyen terme. Cela entraîne la question du devenir de la majorité de la population, d'un secteur politiquement essentiel de la nation, du développement des villes, du développement des campagnes et du développement des exploitations agricoles. Autant de sujets politiquement sensibles et difficiles à traiter. Pour bon nombre des opérateurs, la dimension humanitaire de la formation doit permettre de gommer ces interrogations qui fâchent. Pour ce faire, ils surestiment , consciemment ou inconsciemment, la portée de la formation en matière de développement en ignorant superbement les questions essentielles telles que les routes, l'accès au marché, les prix, l'accès au foncier, la sécurisation foncière, l'accès au capital, etc. etc.. De fait, ces défenseurs de la « *formation alibi* » en sont les pires ennemis. Leurs discours pétris de bonnes intentions ne sont en fait que des leurres permettant d'éviter les débats de fond. Or sans débat, il ne peut pas y avoir Refondation des dispositifs. Ils relèguent la formation au rang d'un simple traitements analgésiques d'un mal social profond et ne lui permettent pas de participer positivement aux inéluctables transformations en cours.

- **La vision productiviste**

Aujourd'hui, face aux coûts de la forte poussée des importations céréalières (riz et blé) pour répondre aux besoins alimentaires d'une population de plus en plus nombreuse face à une production agricole stagnante, la majorité des États a une propension à donner la priorité à la seule production. Dans cette perspective, la priorité est de plus en plus donnée à l'émergence d'un <u>*secteur agricole moderne*</u> constitué d'exploitations de type occidental s'articulant avec un tissu agro industriel. Ce choix cadre avec une certaine vision technocratique globalisée et marchande prévoyant la mise en place, au niveau mondial, de :

- 300 000 méga complexes agro-industrielles et,
- d'un milliard d'entreprises agricoles familiales devant alimenter une planète de 9 milliards d'êtres humains et,

- laissant pour compte 3 à 4 milliards de paysans ou de ruraux destinés à être utilisés sous forme de main d'œuvre occasionnelle et devant progressivement se résorber en allant grossir la population d'immenses agglomérations et conglomérats industrielles.

Cette option rationnelle, très congruente avec le contexte libéral dominant, permet d'éviter un débat de fonds sur l'évolution des populations rurales représentant plus de 50 % de la population totale.

Conclusion

- La préparation d'une politique agricole impose l'élaboration préalable d'une **vision commune** de moyen terme entre les différents groupes d'acteurs concernés : *Quelle agriculture, quelles exploitations, et quels agriculteurs/trices à horizon 2030?* [4]. Sur cette base, il est ensuite possible de construire de manière consensuelle des stratégies permettant de passer de la situation actuelle vers la situation souhaitée .Faut-il opter pour une politique en relevant de la vision productiviste du monde présenté ci-dessus ? Faut-il opter pour une évolution de l'actuel tissu d'unités paysannes vers des exploitations viables et développables ? Telles sont les véritables questions qui se posent aujourd'hui.
- Le choix pour une évolution vers des exploitations viables et développables suppose des stratégies concomitantes et cohérentes en matière de,notamment : (i) Accès au marché, (ii) Structures d'exploitation , (iii) Installation des jeunes agriculteurs,(iv) Aides financières à la modernisation des exploitations,.(iv) Fiscalité ,(v) Recherche agronomique, (vi) Organisation de la profession, (vii) Organisation de l'administration en charge du secteur et, (viii) Développent du capital humain de l'ensemble du secteur agricole et rural. Tous ces thèmes fondamentaux permettent de relativiser la portée de la seule formation.

  Si, une telle politique est capable de générer la création de nouvelles activités en amont et en aval de la production, elle entraînera inéluctablement un laminage des exploitations les moins viables et le départ d'une partie des jeunes générations vers d'autres métiers (ruraux ou urbains). Par ailleurs, une telle politique demandera des « *cadres paysans* » capables d'assumer des fonctions de gestion de structures coopératives et mutuelles, de gestion des fonds paritaires, de représentation au sein des chambres consulaires, de défense des intérêts de la profession, etc. Au-delà de la formation initiale et continue des exploitants agricoles, le dispositif en place doit également former une « *élite paysanne* » et préparer à d'autres métiers les jeunes ruraux qui opteront pour un autre destin.
- Jusqu'à présent la formation agricole et rurale a été essentiellement le fait de bonne volonté et/où de démarche relative aux contenus de formation. Les approches quantitatives ont incontestablement donné une nouvelle dimension à ce sous secteur. Pour préparer le capital humain du secteur agricole et rural aux inéluctables enjeux des prochaines décennies il est nécessaire de refonder le dispositif éducatif en place**. Étant donné le redimensionnent à envisager, ses coûts et son impact prévisible il est absolument nécessaire de construire rapidement des synergies fortes entre tous les groupes d'acteurs, notamment entre les Organisations internationales,les Etats et le monde associatif. La poursuite de la politique d'ignorance réciproque ne peut qu'amener à la reconduction de l'actuel système de formation totalement**

[4] Par exemple : à cette date, tous les exploitant(e) s agricoles sauront lire, écrire, compter et seront à la tête d'exploitation viable et développable

inadaptée aux besoins et annihilant toutes possibilités d'impact sur les inéluctables évolutions en cours.

Montpellier le 07 avril 2002

Pierre DEBOUVRY

Quelques suggestions de "pistes synergiques » pour le monde associatif.

- ***Au niveau global*** *: Intégrer systématiquement les conséquences des croissances démographiques et urbaines dans les problématiques. Elles constituent la toile de fond de la quasi-totalité des évolutions passées, présentes et futures. La question du développement du capital humain dans toutes ses dimensions, notamment quantitative, représente un enjeu stratégique incontournable.*

- ***Au niveau spécifique*** *des objectifs du millénaire concernés par le présent atelier :*

■ ***Réduction de la pauvreté*** *: Développer une réflexion sur la mise en place d'exploitations viables et développables avec toutes les conséquences d'une telle politique (élimination des exploitations les moins viables, départ des jeunes ruraux vers des activités non agricoles). Ne pas oublier qu'actuellement, suite aux fragmentations des petites exploitations par le canal des héritages, les unités en place n'évoluent pas vers la combinaison classique « TERRE - TRAVAIL CAPITAL » mais vers une combinaison plus complexe «. TERRE-TRAVAIL -CAPITAL ET DÉLOCALISATION DE LA FORCE DE TRAVAIL[5] » leur donnant un statut d'unité d'attache où réside les vieux, l'épouse et les enfants et évoluant très vite vers un statut d'**unité de survie** génératrice de pauvreté promise à la disparition à plus ou moins long terme. Faut-il admettre cette évolution comme une transition inéluctable où faut-il la contrer en proposant d'autres alternatives ?*

■ ***Au niveau de l'éducation primaire*** *: Outre les aspects quantitatifs et surtout qualitatifs, il conviendrait de développer une réflexion sur l'insertion professionnelle des futurs jeunes alphabétisés et la nécessité de développer un enseignement professionnel post primaire. Compte tenu des effectifs à envisager, une telle orientation ne saurait trouver une solution dans la formule des centres de formation. Il est nécessaire d'inventer de nouvelles formes telles que les formateurs itinérants permettant d'alléger les coûts d'investissement et de fonctionnement. Le mouvement associatif peut-il contribuer à faire admettre une telle conception dans sa sphère d'influence ?*

■ ***Au niveau environnemental*** *: Intégrer dans cette problématique la dimension « cueillette » de la plupart des systèmes de production. Les agriculteurs cueillent la fertilité des sols, les éleveurs cueillent la biomasse des parcours et les pêcheurs cueillent les ressources des milieux aquatiques ; chacun laisse ensuite à la nature le soin de reconstituer ses prélèvements. Dans un monde à faible densité, les cycles biologiques pouvaient permettre la reconstitution de ces prélèvements. Dans un monde a densité croissante cette reconstitution naturelle ne peut plus fonctionner. Résultat : les surfaces exploitées s'appauvrissent et les producteurs en recherchent d'autres, notamment dans les aires protégées. C'est bien l'art et la matière de produire qui est fondamentalement remis en cause. Les nouvelles générations doivent nécessairement adopter de nouvelles pratiques pour assurer le maintien du potentiel de leur aire de production, voire son augmentation. Ceci nécessite une formation professionnelle initiale, non pas pour recevoir des techniques mises au point dans des centres de recherche mais, pour participer activement à la mise au point de ces techniques avec les chercheurs et les commerciaux. Cet investissement dans le capital humain est incontournable si l'on veut protéger les ressources naturelles de la planète.*

[5] Vers les villes ou vers les pays occidentaux. Les actuels tragiques événements quasi quotidiens de migrants prêts à tout pour parvenir en Europe sont la parfaite illustration de cette stratégie de délocalisation.